

EVALUATION

# QUE DEVIENNENT LES STAGIAIRES\* ENTRÉS SUR UNE FORMATION RELEVANT DE L'OBJECTIF « OBTENTION D'UNE QUALIFICATION » ? [Dispositifs REGION FORMATION - VISA METIERS et AIF visant une qualification]

\*Stagiaires demandeurs d'emploi entrés en formation professionnelle continue en 2019 et interrogés 6 mois après leur formation

 **CARIFOREF**  
Pays de la Loire

  
PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

 Région  
**PAYS**  
de la  
**LOIRE**



INVESTIR  
DANS VOS  
COMPÉTENCES



Avril 2021



## Objectif 3

Obtenir une qualification : un rendement plus ou moins élevé selon les secteurs  
[REGION FORMATION – VISA METIERS ET AIF CIBLEES]

Un objectif qui concerne 51% des stagiaires qui ont suivi une formation relevant de l'Offre de formation de la Région et de Pôle emploi en Pays de la Loire

En 2019, plus de 25 000 stagiaires sont entrés sur une formation dont l'objectif principal était d'obtenir une qualification en lien avec les besoins de l'économie. Ils représentent 51 % des personnes ayant bénéficié d'une formation relevant de l'Offre de formation de la Région et de Pôle emploi en Pays de la Loire cette année-là.

Dans cet objectif, un stagiaire sur deux est éligible au PIC. En comparaison, les stagiaires PIC représentent 42% des stagiaires visant la mise à jour de compétences et 39% parmi ceux visant l'accès direct à l'emploi.

Le profil des 1 470 stagiaires entrés en formation en 2019 et ayant répondu à l'enquête se différencie de celui des stagiaires des autres dispositifs par une part des seniors plus faible (10% contre 13% en moyenne tous dispositifs confondus) et par une part des hommes plus importante (56% contre 48% en moyenne).

Les stagiaires visant l'obtention d'une qualification ont, à l'entrée en formation, un niveau de qualification plus faible que celui des actifs en emploi de la région<sup>1</sup>. En effet, seuls 20% d'entre eux détiennent un diplôme d'études supérieures au bac contre 38% pour les actifs en emploi de la région.

Par ailleurs, tous dispositifs confondus, 26% des stagiaires détiennent un diplôme supérieur au bac.

Avant leur entrée en formation<sup>2</sup>, 78% des stagiaires étaient sans emploi. Parmi eux, 16 % ont déclaré être sans emploi depuis moins d'un mois, 59% depuis moins de 6 mois, et 32 % depuis un an ou plus.

Le taux d'abandon pour les formations dont l'objectif est l'obtention d'une qualification, atteint 16%. Plusieurs raisons sont alors évoquées par les stagiaires : des problèmes de santé (22% des cas), une formation qui ne répond pas aux attentes (21%) ou encore des contraintes personnelles à gérer (15% des citations).

### Principaux motifs d'abandon de la formation



Source : enquête insertion à six mois, cohorte 2019, Cariforef Pays de la Loire

### Trois stagiaires sur dix rencontraient des difficultés avant d'entrer dans la formation

Avant leur entrée en formation, 31% des stagiaires rencontraient des difficultés pouvant être liées à la mobilité, à la santé ou encore à des aspects financiers. Les difficultés qui reviennent le plus souvent concernent la mobilité (14% des stagiaires) et des problèmes de santé (13%). Pour celles liées à la mobilité, il s'agit quasi systématiquement de stagiaires qui ne possédaient pas de véhicule personnel (92% des cas).

Les difficultés n'ont pas toutes été résolues avant l'entrée en formation des stagiaires. Ainsi, 20% d'entre eux les avaient résolues entièrement et 23% les avaient résolues en partie.

A noter qu'un stagiaire sur dix ayant suivi une formation pour obtenir une qualification avait la reconnaissance « travailleur handicapé ». Seuls 15% d'entre eux ont pu bénéficier d'un aménagement du mode d'apprentissage. Pour les autres, ils ont

<sup>1</sup> Source : Insee, recensement de la population, 2017

<sup>2</sup> En réponse à la question « La semaine précédant votre entrée dans cette formation, quelle était votre situation ? »

majoritairement déclaré que l'absence d'aménagement n'avait pas eu d'incidence sur leur

disponibilité à suivre la formation.

### Une inscription de leur propre initiative et motivée avant tout par le retour à l'emploi

Les stagiaires entrent en formation de leur propre initiative (71 % des répondants). Les échanges avec leurs conseillers en insertion professionnelle sont évoqués par 38 % des stagiaires.

Le premier motif d'inscription évoqué par les stagiaires est l'accès à l'emploi. Ainsi, six stagiaires

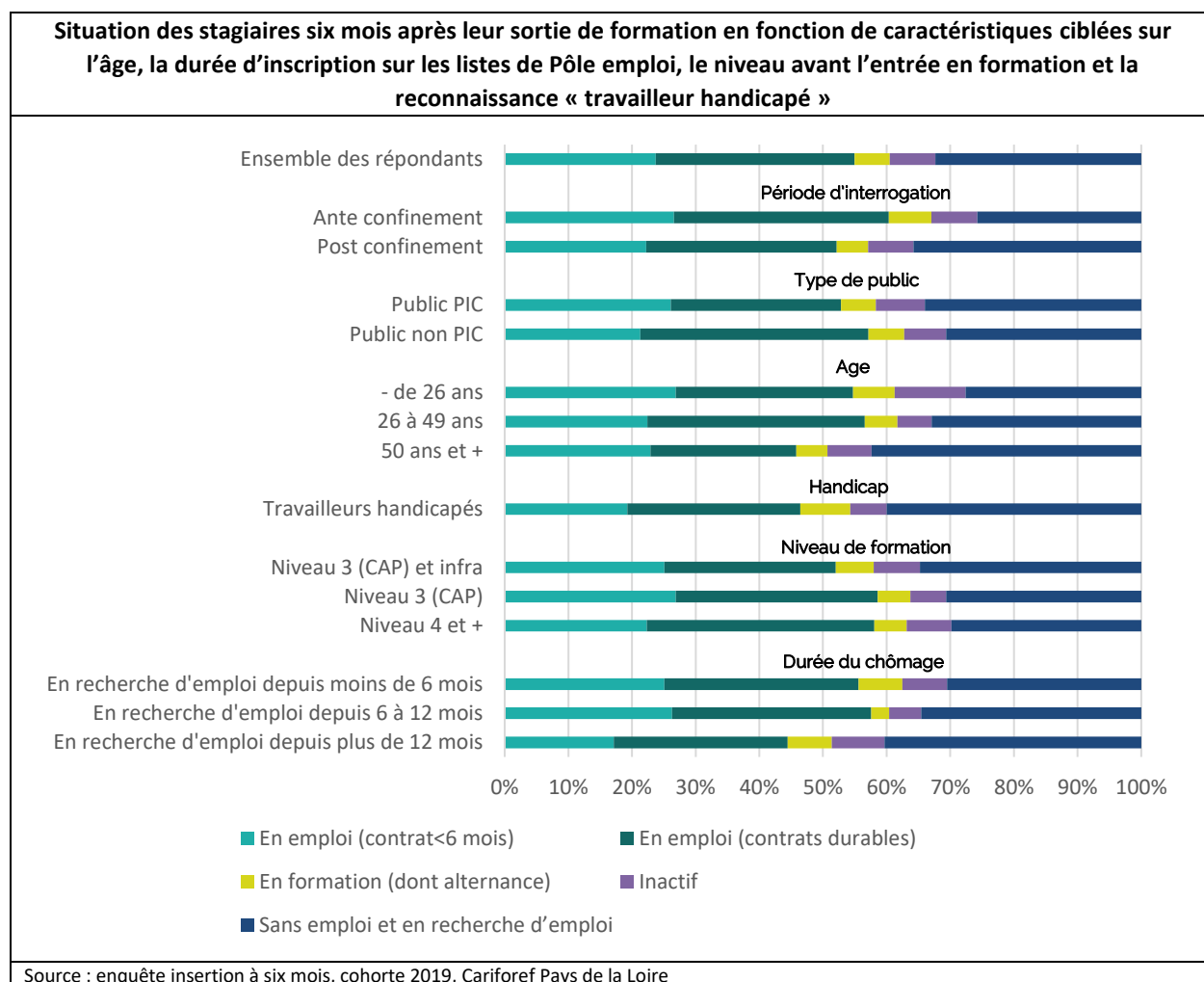
sur dix répondent qu'ils se sont inscrits à cette formation pour faciliter leur accès à l'emploi. Parmi les autres motifs cités par les stagiaires apparaissent aussi la volonté de se perfectionner ou d'acquérir des compétences spécifiques (48 % des répondants) et l'obtention d'un diplôme (56 % des répondants).

### De multiples facteurs jouent sur l'insertion

Six mois après être sorti d'une formation relevant de l'offre ligérienne de la Région ou de Pôle emploi, 54 % des stagiaires (ayant répondu à l'enquête) sont en situation d'emploi, 32 % sont sans emploi et à la recherche d'un emploi, 7 % sont inactifs, 5 % sont en formation<sup>3</sup> et 1 % sont en cours de création ou de reprise d'une entreprise.

### La situation économique a eu un fort impact sur l'insertion dans l'emploi

Le taux d'insertion en emploi chute de 12 points par rapport aux entrants 2018, principalement en raison de la crise économique liée à la Covid-19.



<sup>3</sup> Y compris l'alternance

Si on regarde la situation des stagiaires en fonction de leur période d'interrogation, on constate que parmi les stagiaires interrogés avant le 15 mars 2020 (1<sup>er</sup> confinement national), 59% d'entre eux étaient en emploi (contre 66% pour la cohorte 2018). Ce taux diminue et s'établit à 52% pour les stagiaires interrogés après le 15 mars 2020.

Concernant les stagiaires sans emploi six mois après leur sortie de formation, ils n'ont pas tous été à l'écart du marché du travail depuis la fin de leur formation, car parmi eux, deux stagiaires sur cinq déclarent avoir occupé un emploi au cours de cette période. Dans ce cas-là, cet emploi a duré moins d'un mois pour 27% d'entre eux et plus de trois mois dans un cas sur deux.

### Les caractéristiques propres aux stagiaires ont un fort impact

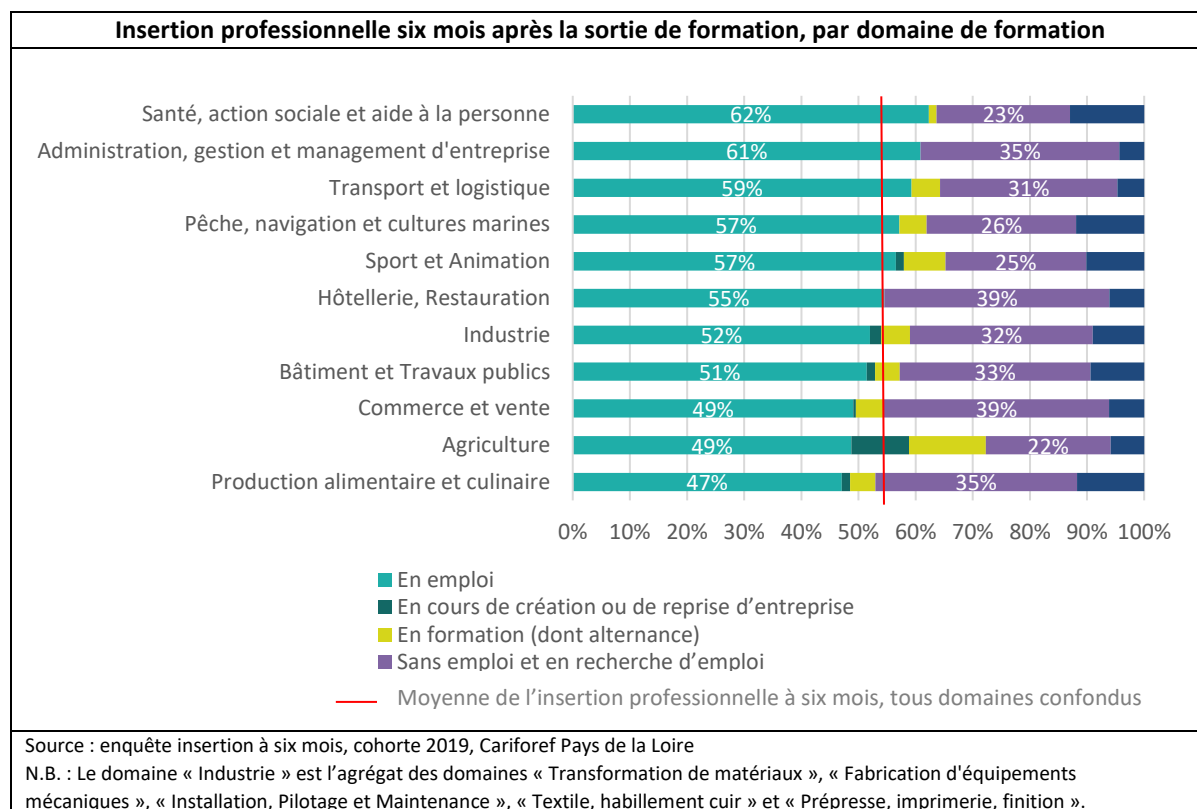
De nombreux facteurs jouent un rôle dans l'insertion en emploi (âge, sexe, handicap...) Parmi ceux-ci, le niveau de qualification et l'ancienneté dans la recherche d'emploi qui caractérisent

notamment le public PIC et pour lequel on observe un taux d'accès à l'emploi (52%) en deçà de celui observé pour le public non PIC (56%). L'écart entre ces deux publics se retrouve, voire se renforce, selon les domaines de formation, ce d'autant plus que le niveau de qualification exigé à l'entrée dans ce domaine est élevé.

### Le domaine de formation : un fort effet de différenciation sur le retour à l'emploi

De fait, le domaine de formation de l'action suivie par le stagiaire demandeur d'emploi est également un facteur très différenciateur en termes de retour à l'emploi. Ainsi les domaines qui offrent les taux les plus élevés en termes d'insertion professionnelle sont : « Santé, action sociale et aide à la personne » (62%), « Administration, gestion et management d'entreprise » (61%), « Transport et logistique » (59%).

A contrario, ceux qui présentent les taux les plus faibles sont : « Production alimentaire et culinaire » (47%), « Agriculture » (49%), « Commerce et vente » (49%).



## Des réalités d'emploi différentes selon le secteur employeur

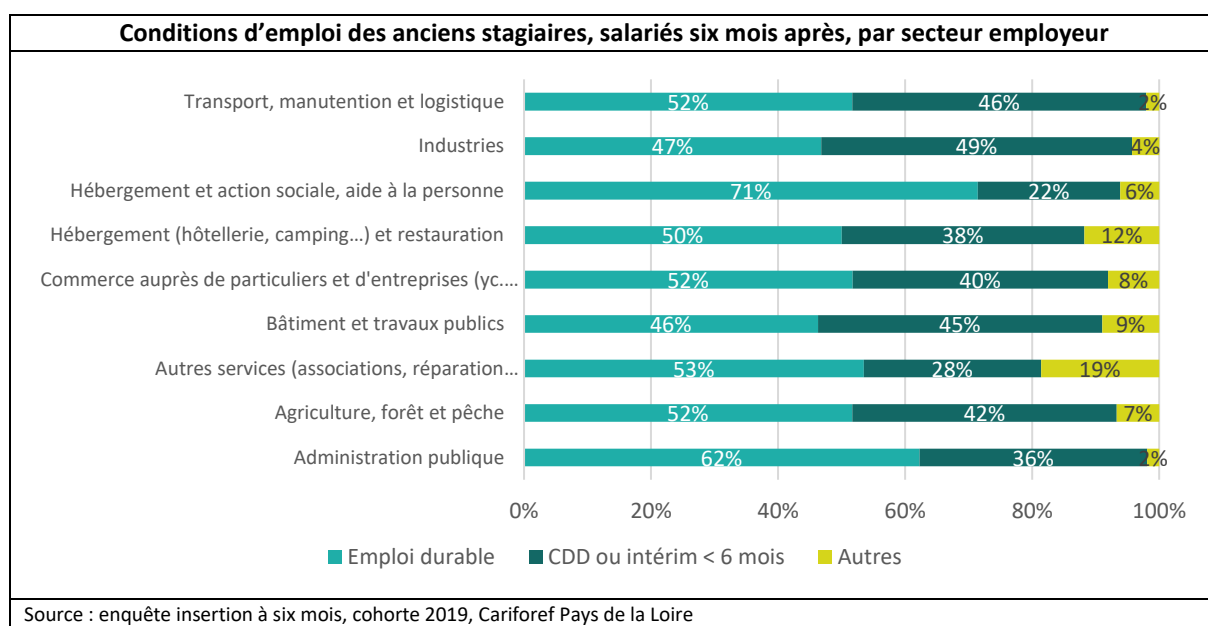
Les stagiaires en emploi six mois après être sortis de formation occupent en très grande majorité (96 %) un emploi salarié et parmi eux, 55 % ont été recrutés pour un emploi durable<sup>4</sup>.

Les secteurs du transport, des industries, du commerce et du BTP emploient à eux quatre près d'un ancien stagiaire sur deux (49%).

Dans ces quatre secteurs, la part des anciens stagiaires concernés par des emplois durables est plus faible que pour la moyenne tous secteurs

confondus : dans le BTP et dans les industries, 46% et 47% des anciens stagiaires étaient en CDI ou CDD de plus de 6 mois au moment de l'interrogation, dans le transport et dans le commerce, cette part s'élève à 52%.

A l'inverse, dans le secteur de l'hébergement, action sociale et aide à la personne, la part des emplois durable atteint 71%. Dans l'administration publique, elle est de 62%.



Pour les stagiaires en emploi et ayant effectué un stage durant leur formation, seulement 30% d'entre eux sont en emploi chez l'employeur qui les a accueillis en stage durant leur formation.

Les stagiaires en emploi six mois plus tard occupent principalement des postes d'employés (44 %) et d'ouvriers qualifiés (39 %) en lien probablement avec la population ciblée dans l'Objectif 3 et les métiers exercés.

Concernant la durée du temps de travail, huit stagiaires sur dix occupent un poste à temps plein.

Parmi les stagiaires à temps plein, ils sont plus de 50 % à percevoir un salaire net moyen mensuel inférieur à 1 400 euros, et 28 % perçoivent un salaire entre 1 400 et 1 700 euros.

Enfin, les emplois occupés sont souvent assez proches du domicile des anciens stagiaires. Dans trois quarts des cas, ils se rendent sur leur lieu de travail avec leur voiture personnelle<sup>5</sup>. En moyenne, leur temps de trajet quotidien aller/retour est de 40 minutes.

<sup>4</sup> i.e. un emploi en CDI, CDII ou en CDD de six mois ou plus, y compris en intérim

<sup>5</sup> Les autres stagiaires ont recours aux transports en commun (9 %), à un vélo ou un deux-roues motorisé (6 %), ou à la marche à pied (3 %). Et 9 % travaillent depuis leur domicile.

## Un lien formation-emploi assez fréquent

En croisant le domaine de formation avec le domaine de l'emploi occupé, on constate une égalité dans 63% des cas.

Dans certains domaines de formation, le lien peut se révéler encore plus prononcé comme pour « Protection des espaces, des personnes et des biens » (89 % des personnes formées dans ce domaine exercent dans ce domaine), « Transport et logistique » (79%), « Administration, gestion et

management d'entreprise » (79%) et « Sport et animation » (71%).

A contrario, le lien semble plus distendu pour « Hôtellerie et restauration » (33%), « Bâtiment et Travaux Publics » (54%) et « Production alimentaire et culinaire » (50%).

A noter qu'au regard des stagiaires, l'emploi qu'ils occupent est en lien avec leur formation dans ¾ des cas<sup>6</sup>.

## Sept stagiaires sur dix ont trouvé leur emploi en moins de trois mois

Six mois après leur sortie de formation, quand il existe, l'accès à l'emploi est assez rapide puisque pour 41% des anciens stagiaires, il s'est fait en moins d'un mois, et pour 70%, en moins de trois mois.

Certains d'entre eux avaient pu connaître d'autres emplois avant d'accéder à celui-ci. Ainsi, un quart de ces stagiaires avaient connu au moins un autre

emploi, avant d'occuper cet emploi six mois après leur sortie de formation.

Plusieurs raisons viennent expliquer le retour à l'emploi. La première, citée par sept répondants sur dix, est la motivation. Vient ensuite la formation qu'ils ont suivie, citée par près de la moitié des répondants et le recours à leur réseau personnel et professionnel cité par plus de trois stagiaires sur dix.

## Huit stagiaires sur dix sont certifiés

Parmi les stagiaires ayant pour objectif l'obtention d'une qualification, 71 % d'entre eux ont obtenu leur certification en totalité, soit 6 points de moins que sur la cohorte précédente. Par ailleurs, comme en 2018, 8 % l'ont partiellement obtenue.

Les personnes de 50 ans et plus ont un taux d'obtention plus faible que les autres classes d'âge : 65% d'entre eux ont obtenu leur qualification en totalité.

Le niveau de qualification à l'entrée en formation différencie aussi les stagiaires dans l'obtention de leur certification. Ainsi, 81 % des stagiaires possédant un diplôme de niveau 3 ont obtenu leur

certification (totalement ou partiellement) et près de 84 % lorsqu'ils détiennent un diplôme de niveau 4 ou plus. À l'inverse, parmi les stagiaires sans diplôme, 70 % ont obtenu leur certification.

Selon le domaine de formation de l'action suivie par le stagiaire, la réussite à la certification diffère également. Ainsi les domaines de l'« Administration, gestion et management d'entreprises » (88%), du « Transport et logistique » (85 %), et du « Sport et animation » (87%) offrent les taux de réussite les plus élevés. A contrario, ceux qui présentent les taux les plus faibles sont : l'« Hôtellerie, Restauration » (58%) et « Production alimentaire et culinaire » (60%).

## Satisfecit général sur l'objectif

Quel que soit le dispositif qu'ils ont suivi, les stagiaires se disent globalement satisfaits de la formation qu'ils ont suivie (86%) et de la réponse de celle-ci à leurs attentes (84%).

Dans le détail, 87% des stagiaires considèrent que le formateur était attentif à leurs besoins durant la

formation (90% tous dispositifs confondus). 89% ont le sentiment d'avoir acquis de nouvelles compétences (82% tous dispositifs confondus).

Enfin, parmi les stagiaires qui souhaitent reprendre confiance en eux, 86% ont le sentiment

<sup>6</sup> En réponse à la question « Selon vous, cet emploi est-il en lien avec la formation suivie ? »

que la formation leur a permis cela (84% tous dispositifs confondus).

Globalement, les stagiaires en emploi semblent satisfaits de leurs conditions de travail (91% d'entre eux). Dans le détail, ils sont satisfaits à 77% de leur rémunération, 88% de leur contrat de travail, 89% de leur temps de travail et de leurs horaires.

Au-delà de l'emploi exercé, la formation est perçue comme un élément favorable dans le parcours des stagiaires. Ainsi, 70 % des répondants en emploi six mois après leur sortie de formation, estiment que la formation suivie leur a permis, professionnellement, d'améliorer leur niveau de qualification mais également leur reconnaissance au travail.

## Un peu de méthode...

L'analyse qui précède s'appuie sur l'exploitation des données issues de l'enquête téléphonique effectuée en collaboration avec un centre d'appels, entre septembre 2019 et novembre 2020, auprès de l'ensemble des stagiaires qui ont débuté au cours de l'année 2019, une formation relevant du Programme régional de formation en Pays de la Loire, et qui ont terminé cette formation au plus tard le 31 mars 2020. La méthode d'échantillonnage retenue pour cette étude est celle d'un échantillon par quotas. Les variables d'identification sont le dispositif de formation, le sexe, et l'âge.

Compte tenu des quotas définis par le Cariforef et respectés par le centre d'appels, la population répondante est représentative de la population mère.

Plus spécifiquement pour l'Objectif 3 « Obtention d'une qualification », la population répondante est de 1 470 anciens stagiaires (1 137 « REGION FORMATION – VISA METIERS » et 333 « AIF »).

## ...et des définitions.

Sont analysées dans l'étude les données relatives aux stagiaires ayant suivi une formation relevant des dispositifs « REGION FORMATION – VISA METIERS » et une partie d'« Aide individuelle à la formation » (AIF). L'objectif des formations du premier dispositif est de former les demandeurs d'emploi afin de corriger les déséquilibres principalement structurels, mais aussi conjoncturels de qualification tout en répondant aux besoins en compétences recherchées par les entreprises du territoire pour lesquelles l'offre de formation initiale s'avère insuffisante. La finalité est de favoriser l'insertion des publics par la construction de parcours de formation individualisés d'accès à la formation.

Les formations proposées conduisent à des certifications de niveaux 3 (CAP, BEP), 4 (Baccalauréat), 5 (BTS, DUT) voire plus. Elles peuvent intégrer des séquences de remise à niveau contextualisée.

Quant à l'AIF, elle peut être mobilisée par Pôle emploi au bénéfice d'un demandeur d'emploi, lorsqu'aucun autre dispositif ne peut venir financer les frais d'une formation en cohérence avec un projet professionnel. Dans ce cas précis, sont retenues uniquement les AIF ayant bénéficié à des stagiaires dont la formation aboutissait à un diplôme, un titre professionnel ou un certificat de qualification professionnelle (CQP).

L'ensemble des formations de ces trois dispositifs sont regroupées sous un même objectif nommé « Obtention d'une qualification en lien avec les besoins de l'économie ».





CARIFOREF des Pays de la Loire  
12 boulevard Georges Pompidou 44200 Nantes  
02 40 20 21 31

<https://www.choisirmonmetier-paysdelaloire.fr/>

[info@cariforef-pdl.org](mailto:info@cariforef-pdl.org)

Direction-Administration : Valérie Lucas

Responsable de la rédaction : France Duquesnoy

Rédactrice : Barbara Commandeur



La publication et la synthèse de l'étude sont mises à disposition sous licence [CC BY NC SA 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/).